

Création d'un comité thématique

Nom du Comité : Comité Chrétien CUM

Objectif

C'est un groupe de personnes qui se réunir, ce rassemble les membres autour de valeurs chrétiennes afin de favoriser l'unité, le soutien mutuel, le respect et le partage à travers des activités et des moments d'échanges.

Membre

Nom, Prénom	Matricule	Téléphone
Signataire <u>Joël Leonel Choupo Sado</u>	<u>2244191</u>	<u>514-712-9165</u>
Signataire <u>Brisson Laurie</u>	<u>626 1182</u>	<u>579-488-7748</u>
Signataire <u>Näeha Jean</u>	<u>2248857</u>	<u>438-883-3024</u>
<u>Poliseno, Edgar</u>	<u>258 7103</u>	<u>514-743-0586</u>
<u>Iraijiri, Hawky</u>	<u>6233064</u>	<u>438-410-6868</u>
<u>Miguel Duncan Faz Gardier</u>	<u>248 4511</u>	<u>(438) 530-3815</u>
<u>Tanssant Renduban</u>	<u>6315481</u>	<u>(438) 928-7895</u>
<u>Kevron Chevalier</u>	<u>2578918</u>	<u>(438) 867-6102</u>
<u>TALLA SERGE ARNAUD</u>	<u>2579756</u>	<u>(418) 473-3562</u>
<u>Rachelle tsila Ayissi</u>	<u>6322893</u>	<u>(438) 41611-2322</u>

Les comités thématiques:

Ils regroupent au minimum huit étudiants qui travaillent sur un même thème et promeuvent ainsi un même objectif par diverses activités tout en sensibilisant la population étudiante à leur but.

1. Assemblée : 1^{ère} réunion

Pour être valablement créé ou maintenu, tout comité doit, au début de chaque session, organiser une assemblée de concentration, pour les dits comités, ou une réunion pour les comités thématiques.

2. Règles, procédures et PV

Cette assemblée ou réunion doit suivre un certain nombre de règles qui sont précisées dans le code des règles et procédures de l'AGECVM et un procès-verbal doit être rédigé et remis au secrétariat de l'Association dans les 72 heures.

3. Avis de convocation

De même un avis de convocation d'assemblée de concentration doit être affiché au moins 5 jours avant la date de la réunion avec la date, l'heure, le lieu et la proposition d'ordre du jour (titre 5.4). un calendrier des réunions ou un avis de convocation pour une réunion du comité thématique doit être affiché dans le local du comité.

4. Que faire dans ces assemblées, ces réunions?

Au cours de cette assemblée ou réunion, les membres devront approuver le bilan financier de la session précédente, si le comité existait déjà, les prévisions budgétaires de la session en cours selon les activités souhaitées et les trois signataires du compte en banque (que ce soit de nouveaux ou les anciens signataires), élire le bureau exécutif du comité composé au moins de trois membres et adopter toutes propositions concernant les activités et la vie du comité.

5. Réunions régulières

Ensuite, chaque comité doit se réunir au moins une fois par mois, à moins de circonstance exceptionnelles pour assurer le suivi des activités du comité et de sa trésorerie.

Chaque comité doit, selon les statuts, remettre en fin de session le bilan financier de la session qui se termine ainsi que des prévisions budgétaires pour la session suivante.

Le bilan

Il doit reprendre les revenus et les dépenses accompagnées des pièces justificatives (quoi de mieux que vos factures), selon une formulation simplifiée :

Ce bilan peut-être aussi plus détaillé, avec, par exemple, des postes budgétaires plus précis, comme un bilan professionnel ...

Un exemple de bilan est disponible à l'AGECVM

Le budget

Il doit reprendre les revenus et les dépenses que le comité pense faire au cours de la session en cours. Ce bilan peut-être aussi plus détaillé, avec, par exemple, des postes budgétaires plus précis, comme un bilan professionnel ...

Un exemple de budget est disponible à l'AGECVM

Pour plus de renseignements, il serait intéressant de consulter la Bible des comités, la Charte de l'AGECVM, le Code Morin, ou un abrégé, ainsi que l'inestimable aide d'un membre du Bureau Exécutif soit le Responsable à l'interne

Membres statutaires d'un Comité thématique

Session Hiver 2026

Nom du Comité : Comité des chrétiens EVM



Membres statutaires

(Indiquez également le-la représentant-e à la Table concertation)

Nom, Prénom	Matricule	Téléphone
1. Joël Léonel Chapo Sain	22460191	(514) 712-9165
Signataire		
2. Miguel Duncan	248 0511	(438) 530-3815
Signataire		
3. Youssef Roofding	63156431	(438) 925-7995
Signataire		
4. Talia SERGE trudeau	2579756	(438) 473-3542
5. Brisson Isabelle	626 1182	579-488-7748
6.		
7.		
8.		

Autres membres (facultatif)

1. Naisha Sean	27458857	(438) 993-3024
2. Poliseno Edgar	258 7103	(514) 743-0586
3. Iruijne clarke	6288064	(438) 410-6867
4. Kenora chevalier	2578916	(438) 867-6102
5. Perchette tsile tyassi	6322893	(438) 4601-2322
6.		

Nom, Prénom

Matricule

Téléphone

7.	_____	_____	_____
8.	_____	_____	_____
9.	_____	_____	_____
10.	_____	_____	_____
11.	_____	_____	_____
12.	_____	_____	_____
13.	_____	_____	_____
14.	_____	_____	_____
15.	_____	_____	_____
16.	_____	_____	_____
17.	_____	_____	_____
18.	_____	_____	_____
19.	_____	_____	_____
20.	_____	_____	_____
21.	_____	_____	_____
22.	_____	_____	_____
23.	_____	_____	_____
24.	_____	_____	_____
25.	_____	_____	_____

